

Fiche de Sécurité

Date d'impression : 31 Aug 2007

Date de mise a jour : 31 Aug 2007

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : (R)-(+) -WARFARIN

Reference : 96881 ;

Societe : INTERCHIM

2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom du produit : (R)-(+) -WARFARIN

CAS : 5543-58-8

Formule : C₁₉H₁₆O₄

Poids moleculaire : 308.34

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risque pendant la grossesse d'effets nefastes pour l'enfant, toxique risque d'effets graves pour la sante en cas d'exposition prolongee par ingestion, nocif pour les organismes aquatiques peut entrainer des effets nefastes a long terme pour l'environnement aquatique

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Après inhalation : En cas d'inhalation, renouveler l'air. Si la respiration devient difficile, appeler un medecin

Après contact avec l'oeil : En cas de contact avec les yeux, nettoyer a grande eau pendant 15 minutes au minimum. Assurer un nettoyage adequate des yeux en separant les paupieres avec les doigts. Appeler un medecin

Après contact avec la peau : En cas de contact, laver immediatement la peau avec du savon et a grande eau

Après ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau a condition que la personne soit consciente. Appeler un medecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Adapte : atomiseur d'eau, anhydride carbonique, poudre chimique seche ou mousse appropriee

Equipement de protection : Porter un equipement respiratoire autonome et des vetements de protection pour empecher tout contact avec la peau et les yeux

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Procédure de precaution individuelle : Prendre les precautions necessaires pour reduire au minimum tout contact direct, cutane ou oculaire, et pour eviter toute inhalation de poussiere

Methodes de nettoyage : Balayer, placer dans un sac et evacuer avec les dechets. Eviter de soulever la poussiere. Ventiler la zone et laver le lieu de deversement apres avoir completement absorbe le produit

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : eviter toute inhalation, eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vetements, eviter toute exposition prolongee ou repetee

Stockage : Conserver le recipient bien ferme

8. CONTROLE D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Controle apres exposition : Douche de securite et bain d'oeil, mecanisme d'evacuation necessaire

Mesures generales d'hygiene : Bien se laver apres manipulation

Equipements de protection individuelle : Porter un masque anti-poussiere, gants de protection, lunettes de securite

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : poudre cristalline blanche

Point eclair : Non disponible

Point de fusion : 171-173C

Point d'ebullition : Non disponible

Solubilite : 0,017g/l

Densite : Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Hazards specifiques : Aucune donnee

Incompatibilite : rayonnement du soleil, coups, chaleur, etincelles et chargements electrostatique, agents d'oxydation

Decomposition : monoxyde de carbone

Polymerisation dangereuse : Aucune donnee

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Signes et symptomes : Pas de donnees

Voie d'exposition : Pas de donnees

LD50 : oral LD50 1,6mg/kg (rat) ; dermique LD50 1400mg/kg (rat) ; inhalatoire LC50/4h 0,320mg/l (rat)

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Eviter de repandre dans le sol, les rivieres et les sytemes de drainage

13. ELIMINATION DES DECHETS

Se mettre en rapport avec une entreprise specialisee dans l'elimination de dechets. Se conformer aux reglementations nationale et locale sur l'environnement

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN : 3027

RID/ADR : 6.1;I

IMDG : Non reglemente

IATA : 3027

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

R61 : Risque pendant la grossesse d'effets nefastes pour l'enfant PICTOS : T

R48/25 : Toxique risque d'effets graves pour la sante en cas d'exposition prolongee par ingestion PICTOS : T

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques peut entrainer des effets nefastes a long terme pour l'environnement aquatique PICTOS : N

S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions speciales avant l'utilisation

S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immediatement un medecin (si possible lui montrer l'etiquette)

S61 : Eviter les rejets dans l'environnement. consulter les instructions speciales/la fiche de donnees de securite

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-dessus ont ete preparees sur la base des renseignements disponibles les plus surs. Elles ne pretendent pas etre exhaustives et devront etre considerees comme un guide